

gouvernementales ou industrielles qui régissent le commerce dans le secteur concerné.

F. Les importations de produits bon marché

L'application de droits douaniers ne résout pas nécessairement le problème de la perturbation du marché causé par l'importation de produits bon marché, surtout lorsqu'il s'agit de secteurs comme les textiles où les pays en voie de développement ont un avantage concurrentiel marqué.

Le commerce international des textiles traverse une crise à la suite des restrictions imposées par certains pays importateurs (nous sommes tous au courant des pressions qui se font jour aux États-Unis pour instaurer de nouvelles restrictions). Dans ces circonstances, le marché canadien relativement ouvert constitue une cible de choix pour les fournisseurs qui recherchent constamment de nouveaux marchés.

Ces mesures restrictives ont eu une double répercussion sur l'industrie canadienne. Premièrement, les restrictions imposées par les autres pays industriels ont abouti à une concurrence croissante des produits d'importation bon marché sur le marché canadien relativement ouvert. Par tête, la pénétration des produits textiles bon marché est le double de celle des États-Unis et elle est de loin supérieure à celle des pays de la C.E.E. On pourra difficilement accuser le Canada de ne pas avoir fait son possible pour satisfaire les importateurs. Deuxièmement, les restrictions à l'importation décrétées par les autres pays valent également pour l'entrée de produits textiles et de vêtements canadiens sur les marchés étrangers, l'industrie canadienne ne peut donc atteindre ses pleines possibilités.

C'est la raison pour laquelle certains secteurs de notre industrie des textiles sont particulièrement vulnérables et subissent de graves dommages. Les usines se trouvent souvent dans des régions à faible croissance où les problèmes de développement industriel ne manquent pas.

J'ai indiqué lors de la publication de notre politique des textiles que le Canada désire ardemment, en collaboration avec les autres pays, instaurer une plus grande libéralisation du commerce international des textiles. Entre-temps, le Canada ne peut toutefois pas exposer ses industries aux pressions venant d'une concurrence anormale. Le Canada n'a pas voulu imposer une limitation globale sur les matières textiles entrant au Canada mais nous avons cru nécessaire de rechercher des mesures protectrices pour un nombre assez restreint de produits.

La transformation de nos industries traditionnelles en industries viables sur le plan international est notre objectif à tous mais il doit être atteint graduellement. La chose essentielle consiste à trouver l'équilibre entre le commerce et les possibilités industrielles et nous faisons de réels progrès dans cette voie.

Nous avons eu notre compte de problèmes avec les importations de produits bon marché et c'est maintenant au tour des autres pays industrialisés d'assumer leurs responsabilités afin de garantir la libéralisation progressive des échanges et la croissance ordonnée du commerce international.